

Ce que vous devez faire dans les **6 mois** qui suivent le décès

CONTACTER	Pour OBTENIR	Avec les PIECES JUSTIFICATIVES SUIVANTES A FOURNIR
LE CENTRE DES IMPOTS	<ul style="list-style-type: none">• Le montant des impôts dus par le défunt entre le 1^{er} janvier de l'année en cours et le jour du décès. <p>(ajouter 11)</p>	<ul style="list-style-type: none">• Acte de décès